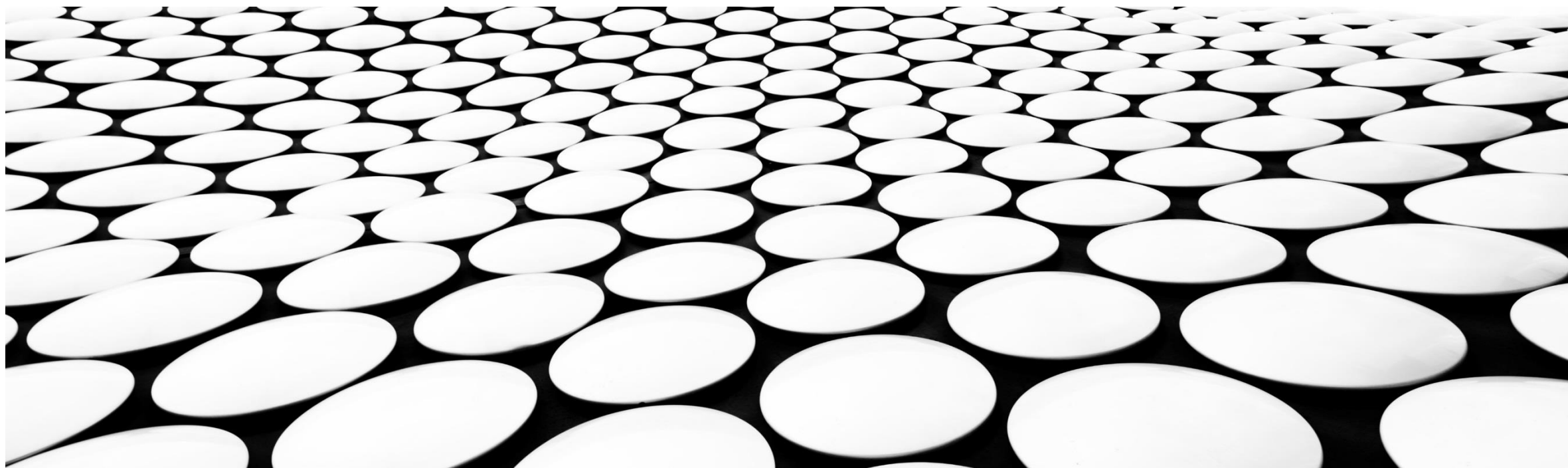

COLLEGE DU KOCHERSBERG TRUCHTERSHEIM

PROCEDURE D'ORIENTATION CLASSE DE 3^{ème} TELESERVICES

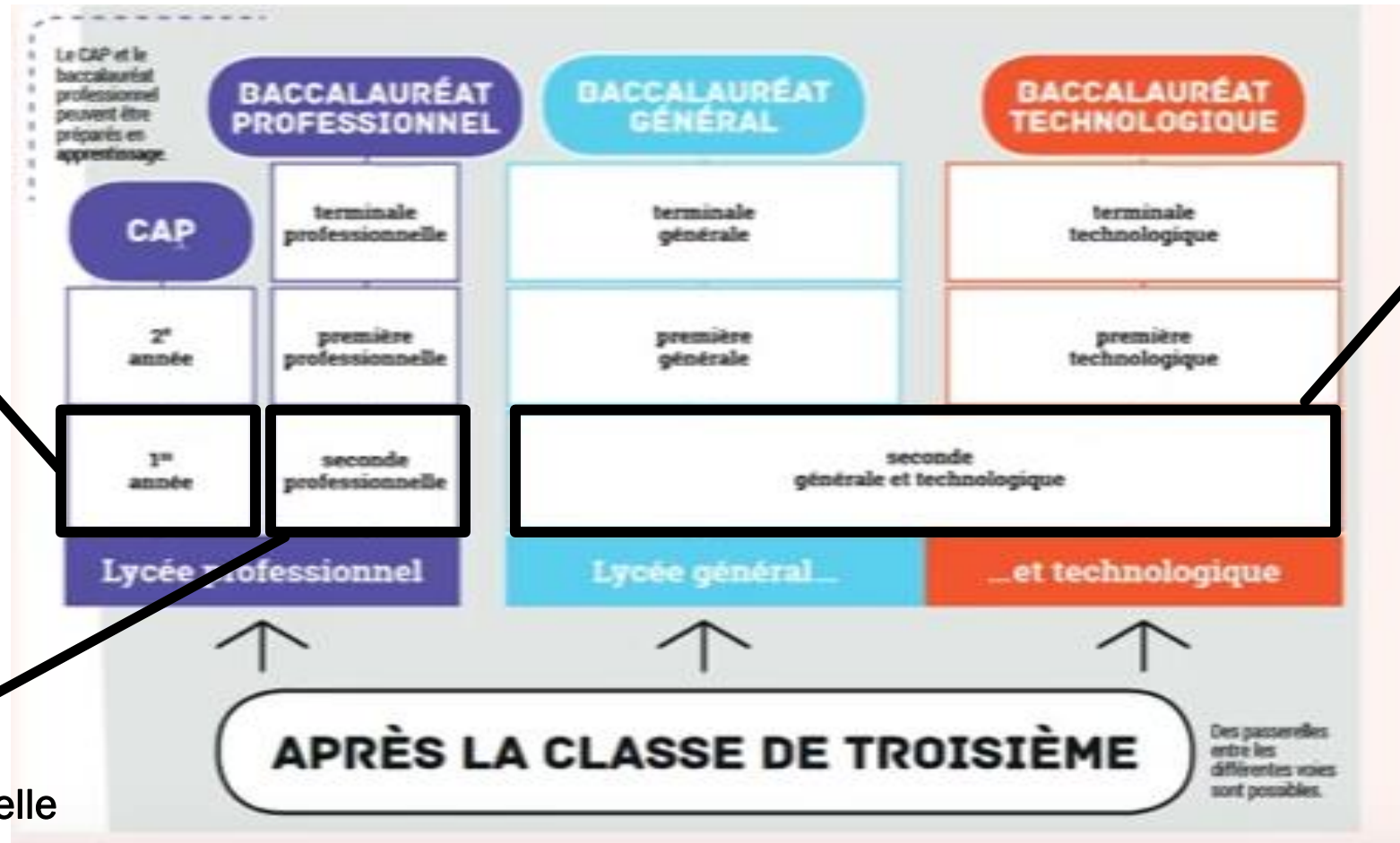


ORIENTATION : **3** CHOIX POSSIBLES DE LA VOIE D'ORIENTATION

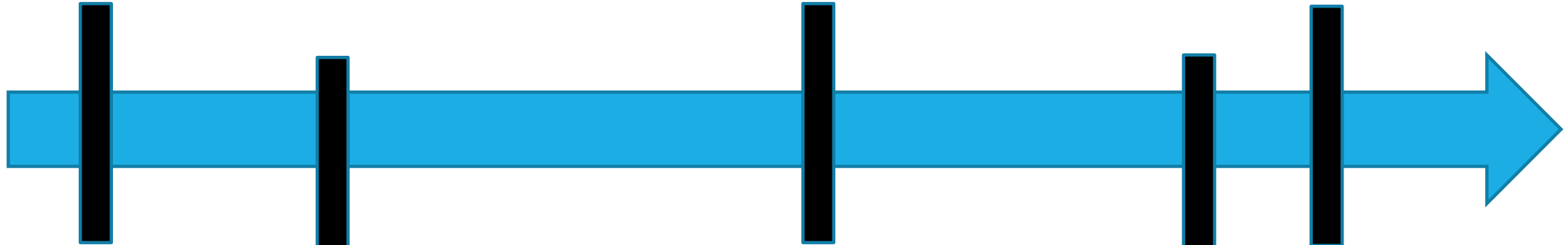
1) 1^{ère} année de CAP

2) 2^{nde} professionnelle (2^{nde} pro)

3) 2^{nde} générale et technologique (2^{nde} GT)



CALENDRIER ORIENTATION / AFFECTATION / INSCRIPTION



Avant les conseils de classe du 1^{er} semestre : Intentions provisoires d'orientation

Avant les vacances de février :

Conseil de classe du 1^{er} semestre.
Réponse du conseil de classe.
Les familles doivent absolument accuser réception.

Mai :

Choix définitifs des familles.
Intentions d'orientation et vœux d'affectation dans les lycées.

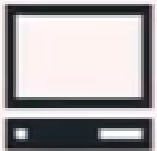
Juin :

Conseil de classe du 2^{ème} semestre
Réponse du conseil de classe.
Les familles doivent absolument accuser réception.

Juillet :

Inscription lycées

Sur téléservice



Sur téléservice



Sur téléservice



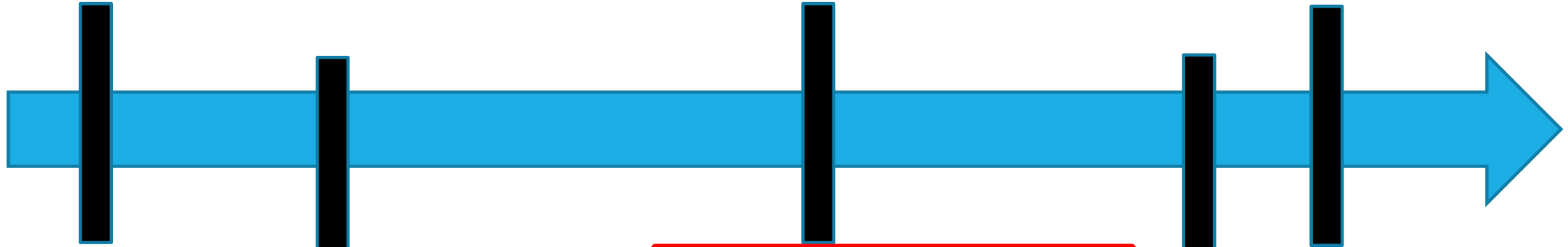
Sur téléservice



Sur téléservice



CALENDRIER ORIENTATION / AFFECTATION / INSCRIPTION



Avant les conseils de classe
du 1^{er} semestre : Intentions
provisoires d'orientation

Avant les vacances de février :

Conseil de classe du 1^{er} semestre.
Réponse du conseil de classe.
Les familles doivent absolument
accuser réception.

Mai :

Choix définitifs des familles.
Intentions d'orientation et vœux
d'affectation dans les lycées.

Juin :

Conseil de classe du 2^{ème} semestre
Réponse du conseil de classe.
Les familles doivent absolument
accuser réception.

Juillet :

Inscription lycées



Accord

Décision d'orientation devient définitive



Désaccord



Contactez le chef d'établissement pour échanger



ATTENTION !!!!

Pour certaines formations générales et professionnelles, il y a des procédures spécifiques d'admission. Des dossiers sont donc à constituer pour candidater à l'admission dans la formation.

Pour chaque formation, une commission au niveau académique se réunit ensuite pour définir, au vu des dossiers, la liste des candidats retenus.

Formation professionnelle : métiers de la sécurité à Emile Mathis (Schilitigheim) et Charles de Gaulle (Pulversheim), 2nd pro prothésiste dentaire (Lycée du Reeberg), 2nde pro agricole

Formation générale : ABIBAC (Sectorisé, Rudloff), BACHIBAC (Kléber), 2nde Création et Culture Desgin (STD2A) à Le Corbusier, 2nde GT lycée agricole

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer d'une année à l'autre.

Les élèves seront informés des procédures spécifiques d'admission au fur et à mesure que les informations nous parviennent, ceci sera aussi accessible sur MBN.



INFORMATIONS SUR MBN

Consulter le carnet de correspondance, demander régulièrement aux enfants les documents qui ont été transmis. Consulter régulièrement les mails, repérer les alertes, consulter les Actualités, Les rubriques « Orientation » sur la page d'accueil.

En cas de doute, s'adresser par mail aux interlocuteurs chargés de l'orientation au collège notamment le professeur principal.

The screenshot displays the MBN interface with three main sections:

- Actualités:** Contains four announcements:
 - Menus semaine 2:** "hier, à 15:14" with a "MENU DE LA SEMAINE" graphic.
 - ATTENTION !!!! Réunion informations Orientation 3ème:** "hier, à 15:03" with a red "ATTENTION" stamp.
 - Planning conseils de classe 1er semestre:** "jeudi, à 11:29" with a "Conseils de Classe" graphic.
 - INFORMATIONS POUR LES PARENTS D'ELEVES DE:** "ATTENTION" stamp.
- Sélection:** Contains two announcements:
 - APRES LA CLASSE DE 3EME:** A blue button with a dashed border, circled in blue.
 - INFORMATIONS PROCEDURE ORIENTATION - LIEN VERS LES GUIDES ONISEP APRES LA 3ème (mise à jour 04/01/21):** "Procédure orientation. Vous trouverez le lien vers les guides ONISEP "Après la 3ème" (mise à jour 19/11)" "lundi, à 12:16" "clg-kochersberg admin".
- Informations pratiques:** Contains two items:
 - PADLET INFORMATIONS ORIENTATION 3ème (portes ouvertes ...):** A blue button, circled in blue.
 - Vers le paddlet:** A blue button, circled in blue.

**COMMENT SAISIR LES VŒUX ORIENTATION / AFFECTATION /
INSCRIPTION DANS LES LYCEES ?**



UTILISATION DES TELESERVICES

<https://teleservices.ac-strasbourg.fr/ts>

3 téléservices tout au long du parcours :

TELESERVICE ORIENTATION (TSO) :

Quand ? Janvier, avant le conseil de classe du 1^{er} semestre et mai, avant le conseil de classe du 2^{ème} semestre.

Pourquoi ? Pour saisir **les vœux provisoires et définitifs d'orientation**, pour consulter **la réponse du conseil de classe** au 1^{er} semestre (vœux provisoires) et au 2^{ème} semestre (vœux définitifs).

ATTENTION : il faut absolument accuser réception de la réponse du conseil de classe.

TELESERVICE AFFECTATION (TSA) :

Quand ? Mai, avant le conseil de classe du 2^{ème} semestre,

Pourquoi ? Pour saisir **les vœux pour les lycées** en adéquation avec les vœux d'orientation (les formations souhaitées doivent exister dans les lycées demandées).

TELESERVICE INSCRIPTION (TSI)

Quand ? Début juillet dans le cas général, après avoir été informé de l'affectation.

Pourquoi ? Pour s'inscrire dans le lycée.



RESPONSABLE
LEGAL

POUR ACCEDER AUX TELESERVICES, JE ME CONNECTE AVEC EDUCONNECT

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose
différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec EduConnect



Je me connecte avec EduConnect.
Mêmes identifiants que pour MBN.

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

Saisissez un identifiant

vous mot de passe

Saisissez un mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?



mot de passe oublié ?



Je me connecte avec FranceConnect



S'identifier avec
FranceConnect

REGLE DE SAISIE DANS LES TELESERVICES

- Chaque parent possède un compte EDUCONNECT responsable, mais un seul des deux parents peut saisir les vœux.
- Plus précisément, le 1^{er} parent ayant saisi les vœux est le seul pouvant faire les modifications par la suite. L'autre parent n'aura qu'un rôle consultatif.
- Seul le parent ayant fait la saisie peut accuser réception de l'avis provisoire du conseil de classe.
- Si le parent qui n'a pas fait la saisie souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du parent qui a saisi les vœux.

TELESERVICE ORIENTATION / INTENTIONS PROVISOIRES

Quand ? Avant le conseil de classe du 1^{er} semestre.

Pourquoi ? Formulation des intentions provisoires d'orientation.



Après la connexion, il faut choisir **ORIENTATION** parmi les services proposés à gauche de l'écran



Page suivante, écran téléservice Orientation

TELESERVICE ORIENTATION / INTENTIONS PROVISOIRES

Palier 3^{ème}

Saisie des vœux d'orientation provisoires
(janvier/février)

Avant le conseil de classe du 2^{ème} semestre
Saisie des vœux d'orientation définitifs
(mai)

Après le conseil de classe du 2^{ème} semestre
Consultation de la décision prononcée par le conseil de classe

SCOLARITÉ SERVICES

- MON COMPTE
- ACCUEIL
- VE SCOLAIRE **Téléservice**
- NOTES (avant conseil)
- ORIENTATION**
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Prochaine trimestre ou premier semestre : DEMANDES DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.
Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle 1re année de CAP

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers :

Sous statut scolaire Sous statut d'apprenti

Intention 2

2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle 1re année de CAP

Saisie des vœux provisoires d'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe.

Cliquez ici pour ajouter un vœu

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

Saisie des vœux provisoires d'orientation

Il faut absolument saisir un vœux provisoire d'orientation.

On peut en saisir au maximum 3 vœux d'orientation.

**A ce stade, il n'y a pas de vœux d'affectation en lycée à formuler
Cela se fait au cours du mois de mai.**

Je formule un vœu d'orientation 2^{de} GT ou 2^{de} STHR

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ?

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

Si le représentant coche 2^{de} GT ou 2^{de} STHR, il n'a pas d'autres informations à compléter



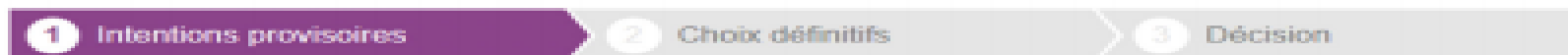
AJOUTER UNE INTENTION

Je formule un vœu d'orientation 2^{nde} pro

Voie professionnelle

Si le représentant légal coche 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP, et si le paramétrage académique l'a autorisé, il peut indiquer le métier ou la formation qui intéresse l'élève. Il s'agit d'un champ libre dans lequel il peut noter ce qu'il souhaite. Cela permet à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, mais il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités professionnelles ou des familles de métiers.

Le représentant a la possibilité de cocher le statut envisagé pour la formation professionnelle souhaitée : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.



Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 [↓] [↑] [🗑️]

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ?

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ?

Métier ou formation **Champ libre**

Sous statut scolaire ? Sous statut d'apprenti ?

Vous trouverez des informations sur les métiers et les formations sur le site de l'Onisep (<http://www.onisep.fr>), et dans le guide « Après la 3^e » distribué par votre établissement.

Je formule un vœu d'orientation 1^{ère} année CAP

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 ↓ ↑ ✕

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier :

Militier ou formateur

Sous statut scolaire ? Sous statut d'apprenti ?

Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Je n'oublie pas de valider.

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des intentions provisoires.

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 1re année de CAP

Métier ou formation : Ebéniste

Sous statut scolaire

Intention 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Menuisier, charpentier

Sous statut scolaire

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe

MODIFIER

Envoi d'un mail récapitulatif aux représentants légaux.

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications. Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

Un mail récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.



Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées

L'adresse utilisée pour l'expédition des mails est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siècle.

Mail reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : ORIENTATION suite des intentions professionnelles d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 05/10/2020 à 12:43:39, nous vous confirmons par cet email que votre (vos) intention(s) provisoire(s) a (ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**.

En voici le récapitulatif :

- **Intention 1** : 1^{re} année de CAP

Métier ou formation : Ebéniste

Sous statut scolaire

- **Intention 2** : 2^{de} professionnelle

Métier ou formation : Menuisier, charpentier

Sous statut scolaire

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Mail reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : ORIENTATION suite des intentions professionnelles d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 05/10/2020 à 12:43:39 par **Prénom NOM du représentant qui a saisi les intentions**, nous vous informons par cet email que l'(es) intention(s) provisoire(s) a (ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**.

En voici le récapitulatif :

- **Intention 1** : 1^{re} année de CAP

Métier ou formation : Ebéniste

Sous statut scolaire

- **Intention 2** : 2^{de} professionnelle

Métier ou formation : Menuisier, charpentier

Sous statut scolaire

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

Après le conseil de classe, il est indispensable d'accuser réception de la réponse du conseil de classe.

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.
Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 1re année de CAP Métier ou formation demandé : Ebéniste Statut scolaire demandé	Avis favorable
Intention 2 : 2de professionnelle Métier ou formation demandé : Menuisier, charpentier Statut scolaire demandé	Avis favorable

Recommandation du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

2de générale et technologique ou 2de STHR

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Sans objet.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de l'avis du conseil de classe en cochant la case puis en validant

Après le conseil de classe, il est indispensable d'accuser réception de la réponse du conseil de classe.

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.
Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 1re année de CAP Métier ou formation demandé : Ebéniste Statut scolaire demandé	Avis favorable
Intention 2 : 2de professionnelle Métier ou formation demandé : Menuisier, charpentier Statut scolaire demandé	Avis favorable

Recommandation du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

2de générale et technologique ou 2de STHR

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Sans objet.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de l'avis du conseil de classe en cochant la case puis en validant

TELESERVICE AFFECTATION / INSCRIPTION

Présentation courant mai, forme de la présentation non définie pour le moment

POUR VOUS INFORMER

Page de présentation de la procédure sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

Guide ONISEP (informations orientation et lycées), téléchargement du guide :

<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Grand-Est/Strasbourg/Telechargement-des-guides-d-orientation>

